



Réseau sentinelle Varroa 2023

Pour rappel, le **réseau sentinelle** repose sur des apiculteurs volontaires souhaitant communiquer leurs données de comptages Varroa sur des dates prédéfinies.

Dans le cadre de ce réseau, trois périodes de comptage sont retenues pour 2023 :

- Semaine 16 : du 17 au 23 avril 2023
- Semaine 28 : du 10 au 16 juillet 2023
- Semaine 45 : du 6 au 12 novembre 2023

Le comptage des mortalités naturelles de Varroa sur lange graissée est à privilégier dans le cadre de ce réseau.

Ces comptages doivent être réalisés sur 5 ruches minimum (si possible les 5 mêmes ruches pour les 3 comptages de l'année).

Intégrer ce dispositif vous incite à tenir ces périodes de comptages et permet de cartographier les données d'infestation à Varroa sur la Bretagne (intérêt sanitaire collectif dépendant de la mobilisation des apiculteurs bretons).

Si vous souhaitez intégrer le réseau sentinelle Varroa, merci de me contacter sur l'adresse suivante : section.apicole@gds-bretagne.fr

NB : les compteurs 2022 sont automatiquement intégrés à la liste de diffusion.

Le protocole et la fiche de comptage seront fournis à tous les compteurs « sentinelle ».

Des recommandations d'itinéraire de comptage Varroa détaillées sont en cours de construction en partenariat avec l'ADA et le GTV Bretagne. Les méthodes de comptage sur Varroa phorétiques ou sur chutes naturelles seront recommandés en fonction des avantages et inconvénients des 2 techniques et des périodes de comptage.

L'AGENDA SANITAIRE



Avril

Fin des visites de printemps

(inspection des colonies, renouvellement des vieux cadres, nettoyage des fonds de ruche, retrait de couvain de mâles)

Du 17 au 23 avril 2023 : 1^{er} comptage varroa

Fin mai, dernier délai !

Fin du piégeage des fondatrices de frelon asiatique

(sur tout le territoire breton)

Du 10 au 16 juillet 2023 : 2^e comptage varroa

Du 6 au 12 novembre 2023 : 3^e comptage varroa

Besoin d'un
renseignement ?



Thomas Guéhennec
Animateur technique
& TSA

06 88 35 63 02

Retrait de couvain de mâles au printemps pour lutter contre Varroa

Bien que cette **méthode de lutte biotechnique** ait déjà été largement détaillée dans la littérature (exemple : La Santé de l'Abeille numéros 272 et 277), le sujet est à nouveau évoqué ici dans l'objectif que chaque apiculteur connaisse la pratique et puisse l'adopter pour lutter contre varroa.

D'après notre précédente enquête sur les pratiques de lutte contre varroa, **seulement 21% des apiculteurs bretons** emploient des méthodes de lutte biotechniques contre Varroa.

Pourtant, en termes de méthode de lutte, le retrait de couvain de mâles présente de nombreux avantages :

- Baisse du niveau d'infestation à varroa tôt en saison et donc augmentation des chances de survie de la colonie pour la saison en cours et les suivantes,
- Meilleure production de miel et de cire en saison.
- Pratique accessible techniquement
- Méthode peu onéreuse



Exemple de cadre à mâles



Exemple de cadre à mâles prêt à être découpé

Rappel du protocole :

1. L'apiculteur choisi le type de cadre en fonction des caractéristiques recherchées (cadre à mâle horizontale, cadre à jambage, cadre de hausse...);
2. Pose du cadre à mâles (CAM) en rive du couvain ;
3. Retrait de celui-ci avant l'émergence des mâles (24 jours entre la ponte et l'émergence des mâles). **Attention : laisser le CAM plus de 24 jours dans la ruche est contreproductif et va aggraver l'infestation.** Il n'est pas efficace intervenir trop tôt également (retrait à programmer entre le 10^e et le 24^e jour) ;
4. Découpe du couvain de mâles ;
5. Renouvellement de l'opération de 2 à 3 fois au printemps.

NB : la période de piégeage se fait généralement quand les premières hausses sont en place. Le travail est donc physique car vous devrez retirer la ou les hausse(s) pour découper le couvain de mâle.

Ne pas hésiter à contacter votre OVS en cas de questions concernant cette méthode de lutte.

Les pratiques de lutte biotechniques ne remplacent en aucun cas les traitements médicamenteux avec AMM, elles sont complémentaires.

Situation *Aethina tumida* sur l'île de la Réunion (au 03/04/2023)

Suite à la détection, le 3 février dernier, d'un nouveau foyer d'*Aethina tumida* sur la commune de Saint-Philippe à la Réunion, l'Anses (agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a publié son expertise technique sur la situation sanitaire.

Veillez trouver plus d'informations sur le courrier commun GDS France & FNOSAD, consultable via le lien cliquable ci-dessous :



[03042023 Point Situation Aethina Tumida Réunion – GDS France & FNOSAD](#)

Enquête nationale de mortalité des colonies d'abeilles (ENMHA) 2022-2023

Vous avez ou êtes en train de réaliser vos visites de printemps. Une fois celles-ci terminées, c'est l'occasion de **répondre à l'enquête nationale de mortalité des colonies d'abeilles.**

Pour rappel, les réponses à cette enquête permettent de générer des données importantes d'un point de vue sanitaire mais pas uniquement (taux de mortalités hivernales sur un territoire, pratiques de lutte contre *Varroa destructor*).

Pour rappel, le volet concernant les pratiques de lutte contre *Varroa destructor* est exploité par votre OVS, merci à tous pour la participation à cette enquête.



Communication
validée par la
DRAAF
Bretagne et
adressée à tous
les apiculteurs
déclarés



Contacts GDS Apicoles départementaux

GDSA des Côtes d'Armor <https://gdsa22.bzh/> ou mail contact@gdsa22.fr

GDSA du Finistère <https://gdsa29.fr/>

GDSA d'Ille et Vilaine <http://gdsa35.free.fr> ou mail gdsa35-contact@orange.fr

GDSA du Morbihan <http://gdsa56.fr>

Contacts GDS Bretagne

Thomas Guéhennec, animateur technique de la section apicole, thomas.guehennec@innoval.com / 06 88 35 63 02